



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

En place de Mot du Président, notre Camarade Bernard METZ, Président du Comité Central, nous prie d'insérer l'extrait suivant d'une lettre adressée, en date du 15 juin 1958, au Président de la Section du Bas-Rhin, extrait qu'il estime devoir porter à la connaissance de tous les Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine :

" ... Mon attitude constante, depuis la formation de la Brigade, a été de s'opposer à toute politisation, quels qu'en soient les motifs et les aboutissants, d'un mouvement qui avait pour objectif principal le retour de l'Alsace et de la Moselle à la France, et la liquidation des séquelles de l'occupation allemande .

C'est dans cet esprit qu'a été formée l'Amicale et c'est dans cet esprit qu'à l'échelon du Comité Central, on été menées toutes les actions et adoptées toutes les positions en regard des événements survenus depuis treize ans.

J'estime être l'interprète de tous les Anciens, quelles qu'aient été leurs fonctions dans la Brigade, en affirmant de la façon la plus solennelle la liberté absolue pour chacun des Anciens de professer les opinions politiques qu'il estime devoir, en conscience, adopter en face des problèmes qui se posent depuis plusieurs années.

Je crois par contre devoir tenir l'Amicale en dehors de toute option de cet ordre, qui ne manquerait pas de violer les convictions de l'un ou l'autre des Anciens . Ce serait là une utilisation abusive d'un passé et d'un crédit moral qui sont notre bien commun.

C'est pourquoi je me suis opposé, le 16 mai, à ce que l'Amicale s'associât à un mouvement parti d'Alger qui visait, les événements l'ont montré, à beaucoup plus loin que le recours à l'arbitrage du Général de Gaulle.

Je me suis expliqué de cette attitude que j'ai prise en toute conscience et en toute liberté, dans une lettre à notre Ancien Colonel, André Malraux.

Dans cette lettre, je lui ai présenté les vœux de tous les Anciens pour l'entreprise gigantesque dont il a la responsabilité aux côtés du Général de Gaulle. Quelles que soient leurs opinions, je suis certain que tous les Anciens, conscients des exceptionnelles personnalités du Général de Gaulle et d'André Malraux, approuveront l'assurance dont j'ai fait part à notre ancien chef, de l'assister, chacun dans la mesure de ses moyens, pour toutes les tâches concrètes auxquelles il pourrait convier ses anciens compagnons, en dehors de toute agitation superficielle et inconsidérée.

Je me propose de réunir le Comité Central le Mardi 1er juillet pour lui exposer verbalement mon attitude et pour entendre les observations de ses membres à ce sujet. Je vous serais reconnaissant, d'ici là, de bien vouloir inviter votre section et son Comité, à ne pas adopter, au nom de l'Amicale, d'attitude qui excéderait les limites que je crois compatibles avec les principes essentiels qui régissent notre Amicale.

...

Ceci n'exclut nullement, pour chacun des membres de l'Amicale, de prendre personnellement les positions et les engagements qu'ils estimeront de leur devoir.

A tous, cependant, je rappelle que tout adversaire, surtout s'il est Français et plus encore membre de l'Amicale, mérite le respect. A tous je rappelle aussi que la violence ne vient jamais à bout des raisons, ni des coeurs et que c'est sur les raisons et les coeurs, de toutes les classes sociales et de tous les peuples de l'Union Française, que doit se fonder l'ordre nouveau auquel nous aspirons tous de parvenir, par des voies peut-être divergentes au départ ..."

Bernard METZ

=====

N O S M O R T S

Nous apprenons le décès de Madame JACQUOT, mère de Monsieur le Général JACQUOT, décédée le vendredi 28 mars 1958 à BADEN-BADEN. Les obsèques ont eu lieu le 1er avril à AVRICOURT.

Nous présentons à Monsieur le Général JACQUOT nos condoléances très sincères.

Nous vous faisons part du décès survenu le 16.3.58 de la belle-mère de notre ami Marcel SION.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

L'on a appris avec peine le décès de Monsieur Charles MICHELETTI, survenu lundi à l'âge de 73 ans, après une longue maladie. En 1934, sur le territoire de la commune d'AMANVILLERS, il attaqua avec une volonté de fer, une carrière devenue actuellement l'une des plus importantes de la région, bien que sa vie de labour ait été contrariée par les durs moments de la guerre.

Déporté du travail, ainsi que son fils Bruno, il avait déjà souffert de savoir un autre que ses fils interné au fort de Queuleu pour faits de résistance : l'évasion de René MICHELETTI fit d'ailleurs à l'époque beaucoup de bruit.

Sympathiquement connu, le défunt était un homme de coeur, très estimé de tous ceux qui l'approchèrent.

A la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Le Président et la Section "M" et ses camarades assistèrent aux obsèques qui eurent lieu le 8 mai et représentèrent les Anciens, qui expriment encore une fois leurs condoléances à la famille éprouvée.

=====

A D R E S S E S

- - Mme Vve SCHREIBER Xavier - N° 4 - HEIDWILLER par ILLFURTH Ht-Rhin
- MOREL Gustave - 13, Avenue A. Briand - STRASBOURG-NEUDORF (Bas-Rhin)
- Capitaine INNOCENTI Henri - C.P.E.T. - LE KREIDER Dépt. SAÏDA
(Algérie)

=====

UN APPEL A SUIVRE

Chers Camarades,

Me voici depuis huit mois dans le Sud Oranais. Je suis un peu isolé du monde mais ça a son charme. Je fais très bon ménage avec les nomades des Hauts-Plateaux et ils ont été très nombreux à me témoigner leur loyalisme, lors des événements du mois de mai.

Je voudrais profiter de ce petit mot pour lancer un appel à tous les Anciens de la B.A.L. qui se souviennent encore un peu de moi.

Perdus dans ces Plateaux mes hommes n'ont pas beaucoup de distractions et j'ai commencé à leur monter une bibliothèque, mais les livres sont chers et les ressources sont rares.

Ainsi j'ai pensé que si tous les Anciens de la B.A.L. voulaient bien se séparer d'un vieux bouquin, le problème serait résolu.

Mi-je eu tort ? Je ne pense pas leur imposer un trop gros sacrifice. Ce sera une preuve d'affection envers leurs cadets, qui comme eux de 40 à 45, luttent en ce moment pour la Grandeur de la France.

D'avance, je leur adresse un grand merci

le 18.6.58

Capitaine INNOCENTI - C.P.E.T. - LE KREIDER - Dépt.SAIDA (Algérie)

=====

B U L L E T I N

----- Nous remercions les camarades qui ont bien voulu payer leur abonnement au Bulletin depuis le dernier numéro paru.

ABONNEMENTS RECUS POUR 1956 : SCHWARTZENTRUBER

1957

- BRIATTE

ABONNEMENTS RECUS POUR 1958 : BORD - PICARD M. - SCHLUMBERGER A. - ARGENCE L. - BERAIN M. - MUNSCH F. - DORNER M. - ERNST P. - DOLLEUS JJ - HERCKES P. - SCHRAMM A. - STEPHANN Fr. - KIENY Fr. - MARTIN R. - GROB Maurice - PLEIS Ch. - WINLEN G. - GERHERDS G. - KLEIN L. - BULLY J. - Dr. GAUSSEN J. - SCHUH A. - PAULUS J. - MEYER M. - BRIATTE A. - NOE R. - Abbé BOCKEL P. - HUTIN J. - WORINGER G. - HARTMANN Ph. - GRANDJEAN M. - BIJON Cl. - Dr. JACOB - ENTZ R. - Vve MOSER L. - Vve ZUNDEL L. - CAEN R. - LEHN A. - CRETIN - Mme GENDARME - MARING - DIETRICH P. - DORIGNY G. - Mme SERRES - TESSIER G. - MOTTI A. - BALDENSBERGER Fr. - THIRION André - Adjt-Chef BRULLARD R. - Adjt-Chef GAUTHIER R. - LEHN Fr. - Dr. VOGEL G. - MAILLIER Alex - DUCHENE R. - DENTZER R. - Mme BAUMANN - Mme COLLAINÉ - M. et Mme FIGUERES - M. DUFAY - M. DUPRE - Mme GROSS - Mme ILTIS - Mme LABASTIE - Mme MONNIER - Mme NOETINGER - M. RICHARD Th. - Mme SCHREIBER - Mme ZACHARIAS - Mme ZUNDEL - NUFFER A. - VINCENT J. - EDEL Ch. - DEPERRAZ M. - MANG Paul - MUNIER J.M. - GROTZINGER J. - VENTURELLI R. - GRIMI Ed. - LUTRINGER A. - HOURTOULLE R. - MONSCH P. - BURGER J.J. - MAROTEL H. - BAUILLANN L. - BITSCHENE - INNOCENTI H. -

.....

... N° 89 - II - 58 - Suite C.

ABONNEMENTS EN AVANCE POUR 1959 : MARING C. - MOTTI A. - THIRION A. -
MUNSCH Fr. -

NOUVEAUX ABONNES : Dr. Jean GAUSSEN - FISCHER Raymond - MOREL Gustave.

CHANGEMENTS D'ADRESSES RECUS : PLEIS Ch. - HUTIN J. - LEHN A. -
DORIGNY G. - Mme PELTRE - THIRION A. -
LEHN Fr. -

LISTE DES CAMARADES N'AYANT PAS ENCORE VERSE LEUR CONTRIBUTION AUX
FRAIS DU BULLETIN POUR 1958.

ABRAHAMSON - ARIBRISTER J.L. - BAUER G. - BESSIRE Adrien - BIJON
Hubert - BROMBERGER Serge - BRULLARD Jean - BRUN François - BERGER
Auguste - BURGER J.P. - CC - CHATELAIN Gaston - CHILLES Pierre -
COMBALDIEU Louis - DEVILLERS A. - DIENER Ancel - DIENER Paul -
Dr. DREYFUS - EBEL Marcel - ESCHBACH Jean - GENTZBURGER Marcel -
GRAFF Ch. - GROB Armand - HEMMERLIN Louis - HOLBEIN Raymond - HOLL
MICHEL - ILTIS Victor - IMHOFF Jean - JULLIERE - KESSLER Paul -
LE BRETON Robert - LECLER Ernest - LEMBLE Pierre - Dr. LEVY Marcel -
Dr. MASSERAN L. - Dr. METZ Bernard - MEYER Pierre - NEFF Léon -
NOEL A. - NONDIER Sylvain - OFFENSTEIN Marc - PELTRE Raymond - PFOHL
Charles - PILLOT Pierre - SAMSON Marcel - SCALLIET Robert - SCHMITT
Georges - SCHWARTZENTRUBER J. - SION Marcel - TASSET Roger - THONY G.
VEVERT Eugène - WEISS André - WINTER Raymond - ZUNDEL Jean-Jacques -
ZEZZOS Ch.

La contribution au Bulletin de Frs. 300.- (ajouter 50.- Frs. pour
tout changement d'adresse) est à envoyer au CCP LYON 1388.14
ouvert au nom de Monsieur Paul MEYER - GUEBWILLER - Haut-Rhin:

=====

AVIS AUX CAMARADES HAUT-RHINOIS

PHOTOS : Le 5 juin les photos de la Sortie à FRIBOURG sont parties.
Elles ne doivent pas être encore bien loin ... à en juger par les
versements à mon CCP. Je demande à mes camarades de hâter le pas !

Chemin prévu pour le parcours de l'envoi : Alphonse SCHUH
et François KIENY, Mme COLLAINÉ, Robert VENTURELLI et René HOURTOULLE,
André LUTRINGER, et HARTMANN Philippe, Raymond FISCHER, Louis HEMMERLIN,
Henri MAROTEL, René DENZER, René MARTIN, Julien LIBOLD.

Si je ne me trompe, nous restons bloqués à COLMAR ... Donc,
de grâce, faites suivre rapidement, d'autant plus que les enveloppes
sont numérotées et affranchies.

Merci de faire vite et bien !

Paul MEYER

=====

D I N E R - D E B A T

à STRASBOURG le 19 avril 1958

Au Restaurant du Palais des Fêtes on vit arriver le samedi soir, un peu comme au compte-goutte, une vingtaine "des plus présentables parmi les Anciens de la Brigade", accompagnés de leurs épouses. Hommage à celles qui eurent le courage de s'aventurer au milieu de ces vieux guerriers, car il y a longtemps en effet qu'on ne s'est plus battu, quoique depuis 1939 on n'ait pas arrêté de le faire !

Le diner proprement dit fut précédé par la projection d'un film haut en couleurs, petit chef d'oeuvre de propagande en faveur du "Sahara de demain" (1), images de ce qui y fut déjà exploité il y a un quart de siècles; images de ce qui y a été monté industriellement maintenant entouré de piscines, de palmeraies et de fusées; images de ce qui tout autour attise convoitise et haine : l'or noir.

Ce pessimisme, ce ton caustique sous un sourire charmeur, cette amertume transpirant sous la révélation de la "petite histoire vécue", présidèrent l'exposé clair, vivant, dynamique, documenté de chiffres, de cartes et de lettres authentiques de personnes vivant en contact avec les populations arabes ou noires, présenté par le Docteur François BONEY, Directeur du Centre d'Etudes des Problèmes Humains Sahariens, ancien conseiller à l'Union Française, conseiller technique de Monsieur HOUPHOUET-BOIGNY, Ministre de la Santé.

Les Anciens montrèrent tout l'intérêt porté au thème du Diner-Débat : "Le Sahara, réalités d'aujourd'hui, promesses pour demain" en animant une discussion fort intéressante. Il est certain que cette soirée fut fort instructive. Aux organisateurs va leur reconnaissance, comme les applaudissements voulurent exprimer leurs sincères remerciements au Docteur BONEY.

Résumé de l'exposé du Docteur BONEY

"De la pomme de discorde au bien de famille "

" C'était presque parvenu aux termes prématurés d'une vie consacrée à étudier le monde sahélo-saharien, que Robert MONTAGNE écrivait dans une étude rédigée lorsque l'on commençait à parler de la mise en valeur du Sahara : "Si la France réussit à l'entreprendre cette mise en valeur, elle donnera au monde une nouvelle preuve de sa jeunesse, elle attestera qu'elle prend au sérieux sa tâche en Afrique et qu'elle est décidée à fonder, au delà même des formules constitutionnelles un peu théoriques de l'Union Française, une vaste communauté de Nations et de peuples dont les moyens assemblés suffiront à vaincre la misère et à asseoir solidement par leur effort, une prospérité sans laquelle, il n'est pas de progrès social".

" Le problème n'a jamais été mieux posé. La voie était tracée. Qu'a-t-on fait ? Cinq années passées à hésiter entre différentes formules politiques ont abouti à la Loi du 10 janvier 1957 qui instituait l'Organisation Commune des Régions Sahariennes.

(1) Edité par la B.I.A. (Bureau Industriel Africain)

L'esprit qui anima les promoteurs de l'O.C.R.S. si ce n'est tous ceux qui en vôtèrent l'institution, était assez voisin de celui qui présida jadis Outre-Atlantique, à la mise en place de la TENNESSEE VALLEY AUTHORITY (T.V.A.). Rappelons que l'organisation englobe les zones réparties jusqu'alors entre l'Algérie, le Soudan, la Niger et le Tchad. L'objectif poursuivi était à la fois économique et social; économique : établir les inventaires et mettre en oeuvre les programmes généraux de mise en valeur, principalement dans les domaines énergétique, minier, hydraulique, industriel et agricole, mais social aussi mais il n'est pas exagéré de dire que l'essentiel de la loi du 10 janvier 1957 tient dans l'article 3. Prenons-en le passage fondamental, ce n'est pas superflu dans la mesure où l'on tend précisément semble-t-il à l'avoir quelque peu oublié. On y lit en effet que l'organisation Commune des Régions Sahariennes a notamment pour mission de promouvoir toute mesure propre à améliorer le niveau de vie des populations et assurer leur promotion sociale dans le cadre d'une évolution qui devra tenir compte de leurs traditions. Cet accent mis sur l'humain est dû avant tout à l'intervention déterminante du Président Félix-HOUPOUET. Au vrai, et ce fut sa grande idée, HOUPHOUET a voulu créer l'avenir dans la prospérité, la stabilité, au dehors de tout contexte politique, sans choisir entre les théories d'extrême droite et les théories d'extrême gauche, entre l'étatisme et le laisser faire économique entre l'entreprise privée et le socialisme, entre l'arrogance d'une bureaucratie paperassière, et la domination de quelques monopoles. Il entendait partir d'une formule éprouvée et il l'a dit, pour le peuple et par le peuple. Il était convaincu qu'il est possible de canaliser la science et ses découvertes vers la réalisation d'un monde Saharien et Péri-Saharien merveilleux. Aussi pour lui, les limites de l'O.C.R.S. n'étaient que théoriques, perméables aux échanges et mieux destinées à faciliter ceux-ci. Des limites qui n'ont pas pour but de créer une nouvelle entité politique au détriment d'entités politiques pré-existantes, mais au contraire, peut-on dire, de dépolitiser ces zones sahariennes jusqu'alors écartelées entre les Gouvernements Généraux d'Algérie, d'Afrique Occidentale et d'Afrique Equatoriale Françaises. C'est tout cela qui explique les termes de la loi et les attributions de la Haute Commission qui vient en tête de l'article 5 suivie de l'institution d'un Délégué Général et enfin d'un Comité technique de direction. Dans tout cela rien de politique, rien vraiment d'administratif, du technique, de l'économique, le tout orienté dans le sens de la promotion humaine, car à travers les champs pétrolifères, les exploitations des autres ressources minérales ou minières, grâce à cela précisément il y a à aborder les problèmes humains d'élévation du niveau de vie, la promotion d'une main d'oeuvre autochtone à accélérer en évitant sa prolétarianisation sans pour autant négliger ses caractères traditionnels propres. Le Sahara devait être profit pour tous dans la mesure où il devenait le bien commun, bien de l'Afrique Noire, bien de l'Afrique Blanche où le leader ship économique et financier de la métropole pouvait être accepté par tous dès lors qu'il ne consacrait pas l'affirmation d'une souveraineté unilatéralement décidée. En fait qu'en est-il advenu ? Les jours ont passés, le Gouvernement a changé, le Sahara s'est vu coiffé par un Ministre qui s'est emparé des attributions dévolues au Délégué Général.

....

... Certes le Ministre a mis en place la Haute Commission et la Délégation Permanente prévue par la loi, mais ces deux organismes voient leur action insérée dans un contexte politique et non plus technique et économique, ils assistent un Ministre c'est à dire un membre du Gouvernement métropolitain dans la poursuite d'une action politique par essence qui prolonge sept mois de pro-consulat conduit dans un sens fort éloigné des objectifs que la loi assignait initialement au Délégué Général. Ministre du Sahara, Monsieur Max LEJEUNE s'est comporté en Ministre des Territoires du Sud Algérien, complétant en quelque sorte, la politique poursuivie par Monsieur Robert LACOSTE, dans les Départements non Sahéliens d'Outre-Méditerranée. Il s'est attaché, avec raison d'ailleurs, à faire jaillir le pétrole et à assurer la sécurité des puits. On ne saurait l'en blâmer. Mais le but de l'O.C.R.S. ce n'était pas le pétrole, pas plus que sa raison d'être n'était de pourvoir avant tout, aux besoins énergétiques de la métropole. C'est pourtant bien au pétrole que le Sahara s'est peu à peu identifié dans l'opinion publique métropolitaine aussi bien qu'internationale. Tout semble avoir été fait pour cela : une politique habile, une propagande renforcée de manoeuvres spéculatrices souvent suspectes. Ne parlons pas d'un Panama Saharien possible, mais voyons les choses en face. Il importe de ne pêcher ni par excès d'optimisme, ni par pessimisme ou manque de Foi, pas plus qu'il ne convient de minimiser l'effort comme le temps nécessaire à leur poursuite féconde ou d'anticiper prématurément la rentabilité des gisements. Seulement il faut bien dire aux Français, aux Européens et aux Etats péri-Sahariens que les espoirs ne sont valables que si l'on investit dans les quinze prochaines années au moins cinq cent milliards pour obtenir, et les spécialistes affirment dorénavant que c'est possible, cinquante millions de tonnes annuelles de naphte. Les dépenses qui ont été engagées à ce jour, ne représentent que le dixième des sommes qui seront requises au cours des sept prochaines années. C'est peut-être insuffisant mais c'est psychologiquement sage. Le 28 janvier, au cours de l'examen par l'Assemblée de l'Union Française, du budget du Ministre du Sahara, Monsieur Max LEJEUNE a fort bien, nous semble-t-il, posé cet aspect du problème. "Si, a-t-il déclaré, l'on commet l'erreur de trop mobiliser l'épargne, on court au devant d'un crack possible. Je ne veux pas a-t-il ajouté, être le banquier de la rue Quincampoix". Et il a conclu : "Si l'on trouve que mes déclarations sont trop mesurées c'est que je sais leur retentissement possible en bourse, c'est que mon devoir de Ministre m'oblige à la prudence. Le Sahara n'est pas un Eldorado". Ces paroles viennent à leur heure, peut-être même un peu tardivement. Emanant de l'homme directement responsable, elles apportent un heureux correctif à l'impulsion qui sembla jusqu' alors spectaculairement donné à la mise en oeuvre de la politique saharienne. Cette dernière s'est également poursuivie sur un autre plan, non moins capital et plus lourd de conséquences encore dans un sens qui dénature complètement l'esprit des promoteurs de l'O.C.R.S. C'est ainsi en effet que l'on créa deux départements du Nord Sahara, 104ème et 105ème d'une République Une et indivisible. Ils furent ainsi institués en toute bonne foi avec la certitude d'avoir fait une excellente politique. Départements excentriques, isolés et isolables qui peuvent paraître constitués par des terres humainement vierges et singulièrement marginales. Le paysage y demeure à peu près

...
 intouché en dehors des îlots ponctiformes de vie sédentaire et de péjoration de surpâturage, l'homme même nomade y est rare, et partant on a nommé des préfets, des cadres préfectoraux; on y institue des commissions administratives provisoires; tout l'arsenal métropolitain jusque et y compris, l'inspection du travail s'y implante peu à peu, rattaché à une Administration Centrale, qui, par une Loi propre au bureau, tend elle même à proliférer et à tout régenter de PARIS. En un mot la doctrine de l'assimilation semble trouver au Sahara sa revanche au moment où elle est abandonnée du moins officiellement sur l'ensemble des terres qui constituaient autrefois l'Empire. C'est que le pli des vieilles habitudes est profond; il l'est à ce point du reste que le Ministre et le Ministère du Sahara semblent trop n'avoir été institués que pour administrer ce que l'on appelait il n'y a pas si longtemps encore les Territoires du Sud Algérien. La meilleure des preuves en est du reste que les deux départements créés recouvrent les parties de l'O.C.R.S. qui relevaient du Gouvernement Général d'Algérie, avant la Loi du 10 janvier 1957. La Mauritanie posant un problème à part, il demeure que les parties Soudanienne, Nigérienne et Tchadienne paraissent délaissées; comme l'a reconnu Monsieur Max LEJEUNE devant les membres de l'Assemblée de l'Union Française, hormis les départements des oasis et de la Saoura, les attributions de l'O.C.R.S. dans les zones sahariennes des Territoires d'Outre-Mer, n'ont pas encore été précisées. En fait, on peut avancer qu'on les a quelque peu négligées. Pourtant ce sont là les zones les plus peuplées de l'espace circonscrit par les limites de l'O.C.R.S. .
 Quelle peut donc en être la raison ? Elle semble résider en ce que les prérogatives gouvernementales du Ministre chargé du Sahara se heurtent en ce qu'elles outrepassent les attributions reconnues au Délégué Général pour l'O.C.R.S. , aux compétences qui, aux termes de la Loi-cadre du 23 juin 1956 ont été dévolues en matière de souveraineté interne aux Assemblées Territoriales et aux Conseils de Gouvernement des Territoires d'Outre-Mer. C'est bien là cependant, dans ces territoires, qu'une action déterminante pour l'organisation des régions sahariennes devrait être menée avec hardiesse, dynamisme, en conjuguant tout à la fois les préoccupations économiques et les objectifs humains, en greffant cette action sur les données locales traditionnelles. C'est en ce sens qu'une politique dynamique de l'élevage serait le seul procédé permettant réellement une symbiose économique, sociale et même ultérieurement culturelle des territoires en présence . C'est la solution qui s'impose lorsque l'on examine la répartition des populations nomades telle que nous la révèle la carte dressée il y a quelques années par le Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane. L'élevage en effet, restera encore pendant longtemps, la principale richesse des populations sahariennes et plus particulièrement Sud-sahariennes qui en tirent l'essentiel de leurs ressources. Il représente pour le nomade un mode de vie, mais surtout une condition de survie. Le cheptel saharien permet l'exploitation de vastes surfaces irrémédiablement vouées à la désolation des terres mortes sans sa présence. La disparition de cet incomparable outil de transformation qu'est l'animal domestique, viderait ces territoires de leur substance humaine.

(à suivre au prochain numéro)

VIE DES SECTIONS

" C. C. "

SORTIE A FRIBOURG ET ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MAI 1958

(Extraits du Procès-Verbal)

Faisant suite à l'invitation du Général JACQUOT, un fort contingent d'environ 200 Anciens de la B.A.L. s'était rassemblé dimanche 4 Mai 1958 à 8 h.15 sur la place de la gare à STRASBOURG. Avec une exactitude militaire les 3 cars qui devaient nous prendre en charge arrivèrent pile à 8 h.15. Le départ prévu pour 8 h.30 fut un peu retardé pour prendre en charge nos camarades de METZ dont le train n'arrivait qu'à 8 h.39. Le convoi se mit en branle par un temps radieux qui nous a accompagnés durant toute la journée. Le convoi était précédé d'une voiture légère dans laquelle avaient pris place notre Président Bernard METZ et notre camarade BRULLARD.

La route nous mena par KRAFT ce qui nous permit de revoir les lieux qui nous ont laissé tant de souvenirs lors des combats de la libération de l'Alsace. Le passage de la frontière à VIEUX-BRISACH s'opéra le plus simplement du monde. Après un court voyage en Allemagne, nous nous retrouvions à FRIBOURG en BRISGAU dans la cour du quartier Vauban vers 11 h.00 où nous attendaient nos camarades venus de différents endroits d'Allemagne et ceux qui avaient rejoint directement de COLMAR.

Une messe fut immédiatement célébrée par M. l'Abbé BOCKEL à la petite chapelle de la caserne. En termes émouvants notre ancien Aumônier sut nous mettre en présence de nos chers camarades morts au champ d'honneur et relever leur présence invisible au milieu de nous. Il nous demanda de rester dans cette communion avec nos disparus et de garder cette amitié que nous avons scellée sur les champs de bataille. Par suite de circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs, l'office protestant ne put avoir lieu.

Une prise d'armes eut lieu ensuite dans la cour de la caserne. Le Général JACQUOT passa en revue un détachement de tirailleurs marocains, s'inclina devant le drapeau de la B.A.L. et serra la main à chacun d'entre nous, puis procéda avec le cérémonial habituel à la remise de la Légion d'Honneur à deux de nos camarades.

Un apéritif fut servi au Grand Hôtel de FRIBOURG et fut immédiatement suivi d'un déjeuner à l'issue duquel le Général JACQUOT prit la parole en nous disant sa joie de nous voir réunis en si grand nombre autour de lui. Il félicita nos camarades HOVER et HUBER les nouveaux décorés, et leva son verre en leur honneur. Le Président Bernard METZ remercia le Général de sa généreuse invitation et félicita également les deux décorés en retraçant les heures pénibles qu'ils eurent à passer dans les camps de concentration où le malheur les avait conduit.

A l'issue du déjeuner fut tenue l'Assemblée Générale. Elle fut ouverte par le Président METZ avec la présence de toutes les sections sauf la Savoie et Paris; cette dernière ayant donné pouvoir à NEFF. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est régulier. Le trésorier HEES soumet les comptes ainsi qu'un aperçu de la situation financière pour la période du 12 mai 1957 au 4 mai 1958. Ces comptes furent approuvés à l'unanimité et décharge lui en fut donnée. Ensuite les membres sortant furent réélus, à savoir : C. C. —, FARGE, GENTZBOURGER, HEES et SCHITT. LEMBLE ayant quitté le Haut-Rhin et ne représentant plus cette section est remplacé par STEPHAN du Bas-Rhin. Le Président écrira un mot à LEMBLE.

...

Le Trésorier rappelle les cotisations des membres fondateurs. A la demande de THONY le groupement des Vosges est rattaché administrativement au Haut-Rhin. Le Président clôt l'Assemblée Générale en remerciant encore une fois le Général JACQUOT, le Colonel PUECH et le Commandant d'ARAGON pour l'organisation de cette magnifique journée.

De retour dans la cour de la caserne nous assistâmes à une démonstration de matériel nouveau tels que fusées, AMX et EBR... Chacun put admirer à son aise et recevoir toutes les explications qu'il désirait. Des rafraichissements furent servis et nous quittâmes nos hôtes non sans leur avoir exprimé tous nos remerciements pour cette journée vraiment très sympathique.

C'est par FRIBOURG et la Forêt Noire que nous prîmes le chemin du retour qui nous amena à 20 h.17 exactement à notre lieu de départ.

Georges SCHMITT
Secrétaire Général

Paroles prononcées par le Président Général Bernard METZ en réponse au chaleureux et cordial toast porté par le Général JACQUOT à ses anciens compagnons.

" Mon Général,

" C'est un privilège très grand pour les Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine que d'être reçus par vous cette année encore dans ces territoires où nous sommes fiers de vous voir commander en chef. Grâce à vous, notre Assemblée Générale prend une ampleur et une solennité qui l'élèvent au niveau du passé de la Brigade. Pas plus que vous, mon Général, je n'aime emboucher le clairon de Déroulède. Pourtant, avec votre permission, je voudrais souligner un aspect de la rencontre d'aujourd'hui qui nous tient particulièrement à coeur :

" Mesdames, mes chers Camarades,

A la prise d'armes, tout à l'heure, Monsieur le Général JACQUOT a fait chevaliers de la Légion d'Honneur nos camarades Gustave HOVER et Ernest HUBER. Il a donc fallu quatorze ans pour rendre hommage officiellement à leur courage, à leur patriotisme et à leur action de pionniers au moment où ce qui allait devenir la Brigade ne consistait encore qu'en groupes clandestins.

" Mon cher HOVER, mon cher HUBER, le ruban rouge que vous portez ne doit rien au sang des autres. Il symbolise vos propres souffrances et votre propre foi. A travers vous pourtant il honore aussi deux camarades dont le souvenir vous est indissolublement associé : Jean-Pierre COURTAUD et Jules DILLENSEGER qui furent arrêtés avec vous, furent déportés avec vous et succombèrent au régime concentrationnaire auquel vous avez eu le bonheur de survivre. La cérémonie de ce matin aurait pu avoir lieu ailleurs. Nous avons tenu à ce qu'elle ait lieu ici, en Allemagne, non par esprit de nationalisme étroit et revanchard, mais parce que nulle part ailleurs elle ne pouvait avoir une plus haute valeur symbolique pour d'anciens déportés.

...

...
 " Nous avons tenu à ce qu'elle ait lieu dans l'intimité de cette rencontre amicale et même familiale parce que nous réprouvons un certain exhibitionisme "Ancien Combattant" qui n'est plus tout à fait d'actualité. D'autres combats sont en cours, d'autres idéaux sont en jeu, il ne s'agit plus de bouter l'ennemi hors de France, mais de faire ce qu'on avait oublié en 1918 et ce qu'on a oublié aussi en 1945, c'est à dire de libérer la France de ses chaînes intérieures.

" Au moment où une nouvelle crise ministérielle démontre tragiquement l'impossibilité du nécessaire, c'est à cette libération intérieure que je vous propose de lever vos verres, ainsi que bien entendu à la santé de notre hôte et de notre Armée qu'il représente avec éclat parmi nous".

 LA SORTIE A FRIBOURG

Répondant à l'invitation du Général JACQUOT, quelques deux cents Anciens se sont retrouvés à FRIBOURG.

Le temps est splendide . Dès 8 h.00, en gare de COIMAR, le soleil chauffe. Nous sommes une vingtaine de haut-rhinois à embarquer dans le car qu'on nous a envoyé. Et c'est le départ à 9 h.00. Le commandant MEYER nous mit dans sa voiture. La frontière est passée sans histoire. Après quelques kilomètres, deux motards de la police militaire nous encadrent. Au quartier Vauban à FRIBOURG, nous sommes les premiers arrivés.

Peu à peu, le groupe des Anciens augmente; des camarades arrivent en voiture particulière. Et c'est enfin, l'arrivée de l'importante caravane des bas-rhinois. Un service religieux est célébré au cours duquel l'Abbé BOCKEL, en termes élevés, formule la signification profonde de la journée. Après le service religieux, prise d'armes. Deux sections et la nouba d'un régiment de tirailleurs marocains rendent les honneurs au Général JACQUOT, commandant les F.F.A. Celui-ci passe les troupes en revue et serre la main aux Anciens . La sonnerie "Aux Champs" retentit. Le Général JACQUOT remet les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à deux Anciens Gustave HOUVER et Ernest HUBER, anciens déportés dans les camps de la mort. Après cette émouvante cérémonie, les troupes défilent.

Après quoi, tout le monde embarque à destination du Grand Hôtel. Après l'apéritif, un repas amical réunit toute l'assemblée. La chère est délicate et les vins généreux. L'ambiance est créée. Au dessert, le Général prend la parole pour nous dire sa joie de nous voir réunis autour de lui. Le Président Bernard METZ lui répond et lui exprime la gratitude de tous les Anciens pour le beau geste qu'il a eu en faveur de l'Amicale.

Nouvel embarquement en direction du quartier Vauban. Nous assistons à une très intéressante présentation de matériel, chars, A.M.X., fusées téléguidées. Des explications sont données à chacun.

...

...
Un dernier verre, le coup de l'étrier et c'est l'embarquement pour le retour.

Invités par le Commandant MEYER les Anciens du Haut-Rhin font un crochet par EMMENDINGEN. Nous visitons l'usine de cordes et ficelles et chacun s'intéresse à cette fabrication : voilà une visite instructive. Après la visite le commandant nous offre un casse-croûte avec sa gentillesse habituelle.

Et c'est enfin le retour à COLLAR, après un dernier verre à VIEUX-BRISACH. C'est en pleine nuit que nous arrivons à la gare de COLLAR. Tout le monde est ravi de cette belle journée. On se quitte rapidement, car l'heure des trains approche.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques lignes sans exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette belle journée et en particulier au Général JACQUOT.

BITSCHENE

=====
" M "
=====

Ces quelques mots sont tout d'abord pour adresser au nom de la Section "M" nos remerciements bien sincères et toute notre gratitude à notre ancien chef le Général JACQUOT pour la magnifique journée passée à FRIBOURG le 4 mai.

C'était tout simplement merveilleux et tout le monde était satisfait de cette sortie.

Le retour s'est effectué dans de bonnes conditions mais cela nous a presque obligés à rester à STRASBOURG ; en effet, alors que les camarades de la section "M" qui avaient rejoint le train, ont presque manqué le train du retour.

Le départ de STRASBOURG ayant lieu à 20 h.23, notre car nous déposait sur la Place de la Gare à 20 h.21 .

J'aime autant vous dire que le temps était vraiment un peu ... juste. J'aurais voulu que la scène soit filmée, Mesdames HOVER et SION suivies de leur mari ainsi que de moi-même, franchissant la place, escaladant les escaliers et sans souffle sauter dans le train.

Enfin ce qui était le plus pénible, si l'on peut dire, c'est que depuis 16 h.00 nous attendions l'occasion de nous désaltérer et il nous a fallu attendre ... 23 h.00, à METZ.

Mais comme tout n'est pas toujours parfait, le lendemain, notre camarade R. MICHELETTI; qui était des nôtres d'ailleurs; avait la douleur de perdre son frère.

Le Président
Pierre PILLOT

" H. R. "

Mes chers camarades, certains se rassemblent, d'autres se recherchent, quelques-uns se séparent; ils se comptent, ils se scrutent, ils sont affolés ou trop amorphes. Nous, Anciens de la Brigade, nous restons égaux à nous-même. Depuis la Libération nous poursuivons avec fermeté et foi la route que nous nous étions tracée dans les maquis. Depuis 1789 personne n'a eu notre chance !

Vous avez frolé d'anciens Compagnons de l'un ou de l'autre Bataillon de la Brigade qui vous semblaient prendre d'autres sentiers que vous-même. Cependant à chaque fois toute haine, même toute gêne disparaissaient dès que la poignée de main cordiale vous rapprochait d'eux. Les coeurs battaient à l'unisson. André MALRAUX fera sortir à nouveau nos coeurs de leur réserve.

Il est inutile d'expliquer tout cela, puisque vous le construisiez et qu'aujourd'hui encore, parce que vous avez bien voulu regarder attentivement notre insigne de la Brigade et apercevoir derrière lui notre passé commun, vous vivez toujours le même idéal : la France. Il ne peut être d'autre solution. Maintenant qu'enfin elle redevient elle-même, maintenant qu'elle se libère telle que nous l'espérions depuis 1940, nous devons terminer notre oeuvre et de toute notre âme crier ensemble : vive la France !

Paul MEYER

COMPTE-RENDU PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'AMICALE LE 4 MAI 1958 A "FRIBOURG"

L'Assemblée Générale de la Section HR s'est tenu le 8 mars 1958 à THANN.

Elle a constaté que le nombre des membres est tombé à 56 auxquels s'ajoutent 14 familles des tués et décédés.

Elle mandate le Trésorier pour payer la quote-part 1956, soit 5.600.- Frs.

Elle présente comme délégué au CC la candidature du camarade SOHUB.

Elle propose l'affiliation de l'Amicale à la Fédération Nationale des Chasseurs.

Elle salue les Anciens qui ont été appelés à défendre la France en Algérie.

Elle s'incline devant les Anciens morts ou décédés durant l'année écoulée.

=====

LISTE DES MEMBRES DE LA
SECTION " H. R. "

MEMBRES RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

- ALAN Fr. Restaurateur - Rue Principale HAGENTHAL-LE-HAUT
- B - BALDENSPERGER Fr. - 27, Rue des Garde-Vignes - MULHOUSE
- B - BITSCHENE - 8ter, Cité Leclerc - SAINT-LOUIS
- B - DENTZER René - Transports - BALLERSDORF
- B - DEVILLER Antoine - 21, Rue de la Corneille - COLMAR
- B - DOLLFUS Jean-Jacques - 1, Rue du Frêne - MULHOUSE
- B - DOFF René - 27, Rue Wilson - COLMAR
- B - ERNST Paul - 13, Rue Jeanne-d'Arc - THANN
- B - FISCHER R. - 27, Grande-Rue - BITSCHWILLER-LES-THANN
- B - GRIMI Edouard - 2, Rue du 4e R.S.M. - GUEBWILLER
- B - GROB Armand - 1, Rue Jean-Mieg - MULHOUSE
- MHB - GROB Maurice - 3, Rue Ste-Catherine - MULHOUSE
- B - GLOTZINGER Joseph - 2, Rue de la Pépinière - MUNSTER
- B - HARTMANN Philippe - 14, Rue de Steinby - THANN
- B - HEMMERLIN Louis - RANSPACH-WESSERLING
- B - HOURTOULLE René - 29, Rue des Bains - COLMAR
- B - IMHOFF Jean - 113, Rue de l'Espérance - MULHOUSE
- B - KAUFFMANN Armand - 102, Rue de Sausheim - MULHOUSE
- B - KLEIN Louis - 32, Rue Clémenceau - RIEDISHEIM
- KUSTER Martin - 98, Grand'Rue - ST-AMARIN
- B - LIBOLD Julien - 18, Rue de Richwiller - KINGERSHEIM
- B - LINDER Alfred - 40, Rue de Kiffis - WOLSCHWILLER
- B - LUTRINGER André - 1, Rue de l'Etang - THANN
- B - MARTIN René - 18, Rue de la Gare - WALHEIM
- B - MEYER Paul - 161, Rue Th. Deck - GUEBWILLER
- B - Dr. OFFENSTEIN Marc - DANNEMARIE
- B - PFOHL Charles - 8, Rue de Meiset - COLMAR
- B - SCHUM Alph. - 30, Rue Wilson - STE-MARIE-AUX-MINES
- B - VENTURELLI Robert - 14, Rue des Papeteries - COLMAR
- WESPY Fernand - Hôtel Palace - WITTENHEIM
- B - WINKLEN Gaston - 7, Rue de Rouffach - ISSENHEIM
- B - ZUNDEL J.J. - 38, Rue du Moenschberg - MULHOUSE
- xB - KHENY Franc. - 7, Place Foch - STE-MARIE-AUX-MINES
- xB - PICARD Marcel - 8, Route de Colmar - WINTZENHEIM

CODE :

- B = recevant le bulletin
- MH = membre d'honneur
- x = ne cotisant pas à la section HR

